

Mot du maire

Bonjour à tous,

Premièrement, je tiens à remercier nos anges gardien qui travaillent sans relâche depuis le début de la pandémie. Je leur souhaite d'avoir la chance de se reposer un peu cet été. J'encourage aussi tous les citoyennes et citoyens à leur témoigner leur reconnaissance.

Encore une mention sur l'utilisation de l'eau potable. En effet, le temps très sec que nous vivons actuellement engendre une consommation d'eau très importante, nous avons donc dû décréter une période d'interdiction totale d'arrosage, de lavage de véhicules ou de remplissage de piscines et autres bassins, conformément à l'article 4.1 du règlement RMU-2019. Il est donc interdit d'utiliser l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc municipal à des fins d'arrosage, de lavage de véhicules ou de remplissage de piscines et autres bassins depuis le 19 juin 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

La Municipalité de Saint-Alban procédera à des inspections sur les propriétés si nécessaire et des amendes de 200 \$ à 400 \$ seront imposés aux contrevenants.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Je vous mentionne également que les prochaines séances du conseil devant être tenue à huis clos seront enregistrées et disponible sur notre site web.

Deny Lépine, maire



Pour joindre votre Municipalité :

Deny Lépine, maire 418 326-1410 Alex Girard loisirs@st-alban.qc.ca

mairie@st-alban.qc.ca coordonateur des loisirs

Bureau municipal 418 268-8026 École Du Goéland 418 268-3332

info@st-alban.qc.ca Parc Régional 418 268-6681

Centre communautaire 418 268-3557 info@parcportneuf.com

Bibliothèque 418 268-3557 Urgences: 911

Horaire du bureau municipal: Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi: 8 h 30 à 12 h



<u>Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local – Demande d'aide financière – rang des Grondines</u>

Une demande d'aide financière est déposée dans le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local pour le décohésionnement et le rechargement du rang des Grondines

Réfection du rang des Grondines - Mandat au service des travaux publics.

Le service des travaux publics est autorisé à procéder à des travaux de décohésionnement et de rechargement du rang des Grondines, le tout pour une dépense estimée à 58 000 \$.

Cette dépense est affectée au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local et au budget de fonctionnement pour le solde.

Contrôle des redevances sur les carrières et sablières – Mandat à Champagne et Matte A.G.

La municipalité de Saint-Alban retient la proposition de Champagne et Matte, Arpenteurs-Géomètres, au montant de 6900\$ pour 2020 et 5000\$ pour 2021 afin d'effectuer des relevés visant à contrôler les déclarations des exploitants de carrières et sablières.

Achat d'un tracteur à gazon - Mandat à Sport Plus Saint-Casimir

La Municipalité de Saint-Alban a procédé à l'achat d'une tondeuse à siège ariens au montant de 6 795 \$ + taxes chez Sport Plus St-Casimir et l'ancien tracteur à gazon de la Municipalité a été cédé gratuitement à la Corporation de gestion du Parc Naturel régional de Portneuf.

Aménagement du terrain des loisirs - COVID-19

Le service des Loisirs de la municipalité de Saint-Alban est autorisé à prendre les moyens nécessaires pour rendre les installations de loisirs de la Municipalité le plus accessible possible dans le contexte du COVID-19, le tout, selon les recommandations de la Santé publique.

Avis à la clientèle

Veuillez noter que le point de service en permis et immatriculation de Saint-Alban sera

FERMÉ
Du 26 juillet au 1 août inclusivement

Si vous souhaitez prendre rendez-vous ou vérifier les heures d'ouverture

Vous pouvez le faire vous-même sur notre site Web : saaq.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : Particuliers – 1 855 564-3170 Entreprises – 1 855 564-3048

Vous pouvez aussi payer le renouvellement d'un permis de conduire ou de l'immatriculation d'un véhicule dans une institution financière, au guichet automatique ou toujours sur le site Internet de la Société.

D'autres opérations peuvent facilement être effectuées à partir de ce site Web (changement d'adresse, remisage, «déremisage», mise au rancart d'un véhicule, demande de copie de dossier de conduite).

Merci de votre compréhension.



Biblio-Chut! Votre bibliothèque!

f	Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban
Municipalité de Saint-Alban	Réseau biblio CNCA
st-alban.qc.ca	mabibliothèque.ca/cnca
Centre communautaire Fernand Marcotte 179, rue Principale Saint-Alban 418.268.3557	

En raison de la Covid-19, la bibliothèque Biblio-Chut! n'est pas accessible au public.

Vous pouvez acheminer vos demandes par courriel à : francinelanouette@globetrotter.net

Je communiquerai avec vous pour la livraison de vos livres.

Horaire d'été Du 8 juillet au 1 septembre 2020

MERCREDI: 18h00 à 19h30

Boite à livres

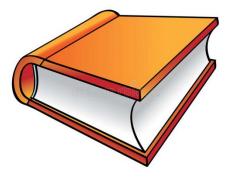
« Pandémie! Oh que tu m'ennuies!»



Pour des raisons sanitaires, la boîte à livres ne pourra être installée pour le moment. Je suis désolée, mais il faut penser à la sécurité avant tout.

Passez tout de même un très bel été!

Louise Lauzière, responsable de la «Boite à livres»



MERCI à madame Louise Lauzière pour la superbe exposition de robes de patin artistique rendant hommage à ma mère qui a passé un nombre incalculable d'heures dans la confection de ces robes chères à mon cœur.

Pour moi le patin artistique est une passion me donnant une grande énergie dans ma vie étudiante. Cette exposition s'ajoutera à mes souvenirs de ce merveilleux sport.

Merci madame Lauzière vous réalisez vos expositions avec autant de passion que j'en ai pour le patinage

artistique.

Pour vous un bouquet de mercis. Marianne Picard



PRATIQUES SEULEMENT MATCHS ANNULÉS



1 PRATIQUE PAR SEMAINE PAR ÉQUIPE DÉBUTE LA SEMAINE PROCHAINE DU 29 JUIN AU 3 JUILLET 2020

U4 AU6

(NAISSANCE 2014 À 2016)
PRATIQUE DES U4 À U6 · LE JEUDI 18 : 00 À 18 : 45 PM
DÉBUT: JEUDI LE 2 JUILLET 2020
25 \$ POUR 7 SEMAINES

ET

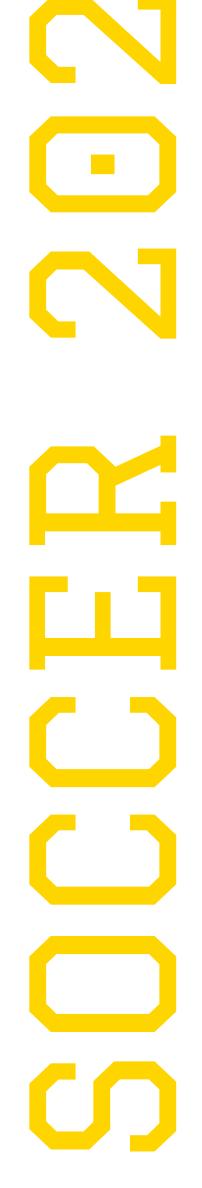
U7 Å U12

(NAISSANCE 2008 À 2013)

PRATIQUE DES U7 À U12 • LE LUNDI 18 : 00 À 18 : 45 PM

DEBUT: LUNDI LE 29 JUIN 2020

25 \$ POUR 7 SEMAINES



TERRAIN DE SOCCER DU CENTRE DES LOISIRS MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBAN Camp de jour municipal de Saint-Alban

C'EST PARTIE

Notre équipe est prête à vous faire passer un été incroyable!



LORS DE VOS VISITES AU PARC DES LOISIRS SUR LES HEURES DE CAMP DE JOUR (7 H 30 À 17 H 30):

Nous vous demanons de respecter la distanciation sociale avec nos jeunes. Nous vous demandons également de fréquenter le parc dans une optique de partage. Les jeux d'eau sont notre principale source de rafraichissement lors de nos journées. Merci beaucoup de votre collaboration!

TOILETTE PUBLIQUE ET ABREUVOIR FERMÉ(E)

Vous avez le goût de bouger, profitez du plein air tout en faisant du social? Joignez-vous à nous!

Les mardis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30 de nos locaux

- ➤ 7 juillet: Lacs Bison et Cantin / St-Raymond
- 21 juillet: Promenade Jacques-Cartier / Pont-Rouge
- ➤ 4 août: Parc riverain de la rivière Ste-Anne / St-Raymond
- 18 août (à 11h30): Pique-nique et marche au Mont-Laura / St-Raymond
- ➤ 1^{er} septembre: Lac au Chien / St-Raymond
- * 15 septembre: Secteur de la Colline et du Sentier / St-Raymond
- ▶ 29 septembre : Station touristique Duchesnay / Ste-Catherine

NOUVELLE PROGRAMMATION ADAPTÉE AU CONTEXTE

Nous respecterons la distanciation sociale exigée. Les activités sont prévues généralement à l'extérieur et sont annulées en cas de pluie.

PLACES LIMITÉES, INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES.

ATELIERS DE CUISINE ENFANTS-PARENTS

Vous avez envie de participer à un atelier de cuisine avec vos enfants ou petits-enfants, de 5 à 12 ans, en juillet et en août? Le thème : « Aux saveurs d'été» saura certainement vous plaire!

Des ateliers en petits groupes vous seront proposés à différents moments au cours de l'été, dans les secteurs de **St-**Raymond, Donnacona et St-Marc-des-Carrières.

Comment y participer? Il vous suffit de communiquer avec nous pour réserver l'un des moments disponibles, en avant-midi ou en après-midi, sur semaine. Gratuit pour

Appelez tôt, les places sont limitées.

DONNACONA

ST-RAYMOND

Les mardis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30 de nos locaux

- > 14 juillet : Yoga plein air, invitée Harmonie Yoga
- ➤ 28 juillet (10h30 à 13h) : Pique-nique, au Club de vol à voile
- ➤ 11 août : Trucs pour le potager, invitée Chantale Drouin
- > 25 août : Forêt nourricière, invitée Valérie Paquette
- ➤ 9 septembre: L'anxiété, la reconnaître et la gérer! (mercredi)
- > 22 septembre : On jase au Mont Laura!

R

Les mardis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30 du 162, rue Notre-Dame

- ▶ 8 juillet (11h30 à 13h30): Pique-nique, au Parc des Berges
- > 22 juillet : Témoignage inspirant, invitée Anne Godin
- **5 août** : Charges mentales, invitée Katia Desgranges du Centre Femmes de Portneuf
- ➤ 19 août: Yoga plein air, invitée Harmonie Yoga
- ▶ 2 septembre : Être heureux, ça s'apprend!
- ▶ 16 septembre : Gourmandises et discussions!
- ▶ 30 septembre : Marche au Marais Léon Provancher

BIENVENUE ET AU PLAISIR DE VOUS Y RETROUVER !!!

DEVENIR MEMBRE

Vous souhaitez bénéficier de nos services et activités? Soutenir notre organisme communautaire dans la réalisation de notre mission?

Il vous suffit de **DEVENIR MEMBRE** en vous procurant la carte de membre au coût de 5\$/ année. Elle vous donne accès à l'ensemble des services et activités.

NOUS REJOINDRE

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h00

et 13h00 à 16h30



(418) 337-3704 / 1888-337-3704 Fax: (418) 337-3705 carrefourfmportneuf@globetrotter.net www.carrefourfmportneuf.com

Suivez-nous sur facebook et sur le site internet pour connaître les activités à venir!

ACTIVITÉS & SERVICES DISPONIBLES

- Accueil, écoute et références
- 🌣 Prêt de livres et accès à internet
- Activités sociales et familiales
- I
- **☼** Cuisines collectives
- The Interventions individuelles
- * Ateliers d'information
- ❖ Accompagnement en situation de rupture conjugale
- 🌣 Cafés-causeries
- Conférences
- **

Rendez-vous actifs

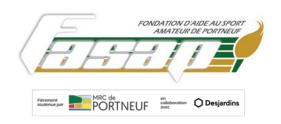




Organisme pour les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf



Carrefour F.M. Portneuf 759, rue St-Cyrille St-Raymond (Qc) G3L 1X1 418-337-3704



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Malgré la COVID-19, la FASAP annonce le début de la période de demandes de bourses 2020

Donnacona, le 25 mai 2020 - Les membres du conseil d'administration de la *Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP)* et son président, M. Sylvain Germain, sont heureux d'annoncer que l'année 2020 ne fera pas exception des 25 dernières années alors que la période de dépôt de demandes de bourses est lancée aujourd'hui.

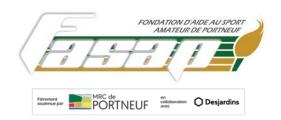
En effet, et ce jusqu'au 30 juin 2020, les athlètes pourront déposer leur demande pour l'obtention d'une bourse de la fondation. Pour ce faire, les athlètes ont d'abord l'obligation (et/ou leurs parents) de demeurer sur le territoire de la *MRC de Portneuf*. « Pour nous, cette condition est essentielle et en tout respect avec l'engagement financier majeur de la *MRC de Portneuf* », tient à préciser le président, M. Sylvain Germain. Trois (3) catégories d'athlètes seront reconnues en plus de reconnaitre l'athlète s'étant le plus illustré dans la dernière année en lui remettant un trophée. Ces trois catégories sont : 1) Athlètes de niveau national ou international, 2) Athlètes de niveau provincial et 3) Athlètes de développement et de la relève.

Un maximum de trente (30) athlètes seront sélectionnés par le comité mandaté à cet effet au courant de la période estivale. La répartition des boursiers par catégorie dépendra de la qualité et de la quantité des demandes soumises à la *FASAP*.

Point à noter, aucune restriction sur les âges n'est inscrite dans les critères d'admissibilité. En effet, la seule référence au niveau de l'âge est celle concernant les sports d'équipe où les athlètes doivent être âgés d'au moins quatorze (14) ans <u>et</u> qui se distingue sur la scène de la région de Québec <u>et</u> qui participent à des compétitions à l'extérieur de la région de Québec. « Nous sommes donc heureux de permettre aux athlètes portneuvois et portneuvoises de bénéficier de cet important programme de bourses! »

Il est extrêmement important de bien lire les *Critères d'admissibilité 2020* et de compléter en entier les 2 formulaires obligatoirement soit : 1) *Formulaire de l'athlète* et 2) *Formulaire de l'entraineur*. Toute cette documentation est disponible sur le site internet www.fasap.ca dans la section « *Bourses* ». Veuillez également noter qu'en raison de la pandémie, aucun formulaire ne sera accepté par la poste. Nous demandons donc aux athlètes de compléter les formulaires en ligne et de les retourner à l'adresse suivante : info@fasap.ca.

M. Germain est également venu rappeler qu'avec la pandémie que nous connaissons actuellement, le souper-bénéfice prévu le 21 mai dernier a été annulé. Grâce à la rigueur du conseil d'administration et au support de la *MRC de Portneuf*, du *Regroupement des Caisses Desjardins de Portneuf*, du député provincial, *M. Vincent Caron* et même de la Ministre déléguée à l'Éducation, *Madame Isabelle Charest*, une remise de bourses pourra avoir lieu l'automne prochain. La date envisagée est le vendredi 13 novembre 2020, mais l'endroit sera dévoilé dans quelques semaines en fonction de la possibilité (ou non) de tenir un rassemblement physique ou de devoir organiser le tout de façon virtuelle.



La Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf a comme mission de maximiser les sommes recueillies afin de pouvoir en faire profiter à de nombreux athlètes de niveau régional, provincial et international de la région de la MRC de Portneuf et ainsi souligner la poursuite d'objectifs d'excellence chez ces athlètes. Ces athlètes qui représentent tellement bien la région à travers la province, le pays et même le monde entier par la pratique de sports amateurs de haut niveau. La fondation souhaite ainsi démontrer aux athlètes que la région est derrière eux et, par le fait même, les encourager à s'enraciner chez nous pour longtemps.

- 30 -

Source

Sylvain Germain Président 418-283-3542 (cell.) info@fasap.ca

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBAN

Vente de matériaux et démolition d'un bâtiment 256 rue Principale à Saint-Alban

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020.05

La municipalité de Saint-Alban demande des soumissions pour la vente de matériaux récupérables et la démolition du bâtiment sis au 256 rue Principale à Saint-Alban. Ayant jugé que certains matériaux étaient encore bons, le conseil municipal souhaite les offrir à la communauté avant la destruction du bâtiment. Le présent appel d'offres sera donc divisé en deux volets, soit l'achat de matériaux en lots et ultimement, la destruction du bâtiment.

Volet 1 – Achat de matériaux en lots :

- Lot A Porte de garage gauche (nord);
- Lot B Porte de garage droite (sud);
- Lot C Toutes les portes et fenêtres extérieures ;
- Lot D Toutes les portes intérieures :
- o Lot E Meubles et appareils de salle de bain ;
- Lot F Armoires de cuisine et lavabos ;
- Lot G Installations électriques.

Volet 2 – Destruction du bâtiment et transport des débris

Les personnes intéressées par un ou plusieurs des volets et lots ci-dessus mentionnés sont invités à communiquer avec M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général, afin de connaître les conditions du contrat et obtenir une copie de la formule de soumission.

Les soumissions seront reçues dans des enveloppes cachetées et devront porter la mention suivante : « Soumission 256 rue Principale ». Le dépôt des soumissions devra se faire au bureau municipal, 241, rue Principale, Saint-Alban (Québec) G0A 3B0 avant 11h00, le jeudi 9 juillet 2020 pour être ouvertes publiquement le même jour, même endroit, immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité de Saint-Alban ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du soussigné.

Donné à Saint-Alban ce 22 juin 2020.

Vincent Lévesque Dostie, directeur général Municipalité de Saint-Alban, 418-268-8026